

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL 21 DECEMBRE 2021

L'an 2021 et le 21 Décembre à 19 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle communale sous la présidence de FOUCHARD Mikaël, Maire

Présents : M. FOUCHARD Mikaël, Maire, Mmes : BOURDAIS Isabelle, CHEVALIER Marie-Bernard, DASSE Claudine, DUGAST Mireille, REGNAULD Virginie, MM : GODET Roger, SENEGON Sébastien

Absent(s) : Mme TROTTE Marie-Alice, MM : CRAVEIA Jacques, CROUILLERE Stéphane, FORGET Nicolas, RAVAND Jean-Claude, ROUZIER Thomas

A été nommé(e) secrétaire : Mme BOURDAIS Isabelle

Présent hors Conseil : Mr LEBRUN

Délibération N° 2021-68 (14 pour)

Objet de la délibération : Aide CCAS

Monsieur le Maire rapporte le compte rendu du CCAS qui s'est tenu ce jour à 18h30
Une famille demande une aide pour un impayé d'énergie

Le CCAS a décidé qu'une partie de la facture d'électricité, contrat EDF qui s'élève à 355.41 €, serait pris en charge.

Le Conseil Municipal accepte cette décision et décide de prendre en charge la somme de 255.41 € et de régler directement le fournisseur.

Le Maire clôt la séance à 19 h 40